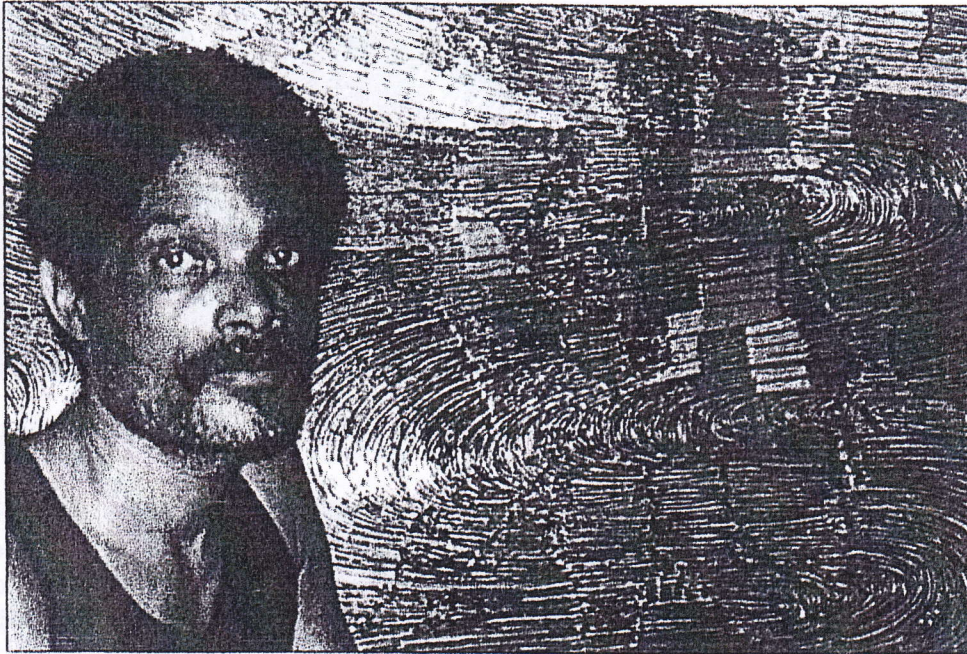


Gabriel Baptiste

De retour de Congrès



Délégué officiel de l'AIAP-Guadeloupe, au congrès de l'UNESCO, l'artiste-peintre et musicien Gabriel Baptiste nous relate, en bref, les grands points, les thèmes forts de cette semaine de débats à Paris.

Gabriel Baptiste : «D'abord, situons le congrès. Il a duré près d'une semaine. Il réunissait plus de 600 participants

venus du monde entier. Ce congrès avait en son sein des délégués AIAP, des artistes et des présidents d'association qui représentaient toutes les formes d'art (musique, photographie, sculpture, peinture, poésie, littérature, etc). Dans un premier temps, nous avons fait le bilan du dernier congrès UNESCO. Il remonte à 1980. Il portait sur la création d'une Charte qui a été adressée aux dirigeants de toutes les nations, afin qu'ils prennent en compte la situation de leurs artistes. Cette chartre a comme but entre autres, d'harmoniser la relation Etat-artistes. Dix-sept ans, plus tard, on peut dire qu'il y a eu des progrès çà et là et des régressions çà et là.. La situation des artistes dans les pays dits du Sud

n'est toujours pas facile. Il faut ajouter à cela que la vie des artistes des pays du bloc Europe de l'Est (qui a subi de nombreux changements), ne s'est pas améliorée... Bien au contraire»

Et en Guadeloupe ?

Gabriel Baptiste de poursuivre : «C'est vrai que par rapport aux artistes vivant dans des pays sous dictature, avec censure ou des pays sous-développés économiquement, ceux de la Guadeloupe ne sont pas à plaindre... Mais nous ne sommes pas non plus sans problème, surtout les artistes-peintres, parents pauvres de la culture. Par exemple, j'ai souligné, lors de mon intervention à l'UNES-

CO, cette non possibilité pour nous de faire circuler librement nos œuvres, vers la Martinique, la France et l'Europe (monde auquel nous appartenons). Il y a une taxe qui nous pénalise fortement, alors que les finances de bon nombre de plasticiens ne sont pas enviables. Il faut que les institutions se penchent sur cette question de liberté de circulation des œuvres... Sans compter que chaque artiste guadeloupéen qui expose hors de ses frontières, contribue à faire connaître son pays... Et pour revenir à une note plus large, peut-être plus philosophique, je dirais qu'en Guadeloupe, nous sommes tout de même un peu inféodés, à l'Autre, aux Grands de ce monde, à l'Ailleurs... L'assimilation n'a pas fini de faire ses ravages. Je le vois dans l'imaginaire des enfants. Quand je les fais peindre ou dessiner, leurs modèles ont des traits qui n'ont rien à voir avec ceux de notre population... Et ce n'est qu'un exemple. J'ai aussi parlé de la fiscalité en Guadeloupe. On ne sait toujours pas chez nous, quelle est la situation fiscale de l'artiste en Guadeloupe. Nous demandons un abattement sur les impôts et aussi un étalement. Outre les artistes qui ne gagnent pratiquement rien, même ceux qui s'en sortent n'ont pas de salaires fixes. Il y a des mois où rien ne rentre,